

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Alerte-Gaz-de-schiste-Sud-France-Forages-Valence-Montpellier-Ales-Cevennes,3164.html>

Alerte au gaz de schiste : des forages bientôt proches de chez vous ?

- Développement Durable en débat -



Date de mise en ligne : mardi 28 février 2012

Date de parution : 5 janvier 2011

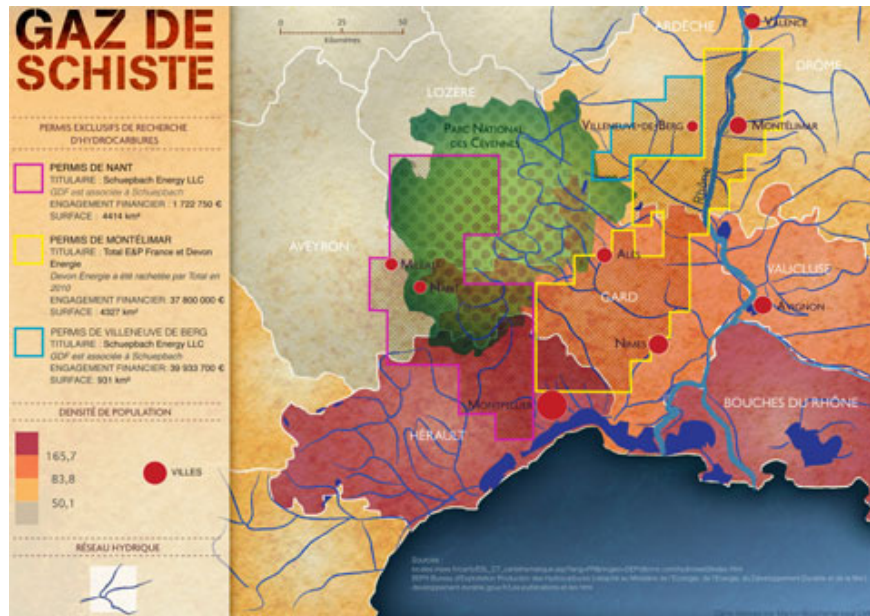
CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

Dans l'indifférence générale, en 2010, le Ministère de l'Écologie décidait d'octroyer des permis d'exploration de gaz de schistes notamment aux groupes Total, GDF-Suez et Schuepbach Energy... Pourtant, les risques environnementaux entourant l'extraction de ce gaz sont être considérables. Depuis la mobilisation citoyenne s'est organisé avec des manifestations partout en France, les élus de tous bords refusant cette fatalité. Ce dossier mis à jour depuis décembre 2010 vous permet de suivre l'évolution de ce dossier essentiellement en France. MISE A JOUR DU 25 avril 2012 : Une coalition de 40 ONG et associations interpelle aujourd'hui le Parlement européen à propos du développement à grande ampleur des gaz et huiles de schiste, des sables bitumineux et des gaz de houille par les Etats membres, ainsi que du recours à la fracturation hydraulique. "D'une seule voix, nous clamons haut et fort notre opposition totale à l'ensemble de ces projets aux conséquences environnementales et sanitaires considérables, aussi bien sur le territoire européen qu'ailleurs dans le monde" préviennent les associations.

Le gaz de schiste se différencie du gaz conventionnel car il est réparti de manière diffuse dans les couches géologiques et ne peut être exploité de manière classique. Pour l'extraire, il est donc nécessaire de forer des puits horizontaux à partir d'un puits vertical, puis de fracturer la roche par injection d'eau sous forte pression avec du sable fin et des produits chimiques pour éviter que les fractures ne se referment. Jusqu'au début des années 2000, le coût d'extraction de ce gaz était trop important pour développer massivement l'exploitation. Mais la hausse, mondiale et continue, du prix du gaz a changé la donne.

Le site [NOVETHIC](#) révèle que derrière ce regain d'intérêt se cache un enjeu géopolitique majeur, les réserves de gaz non conventionnels étant estimées au double de celles du gaz conventionnel. C'est donc toute la question de l'indépendance énergétique des pays qui est en jeu. Ainsi, aux Etats-Unis, *"la proportion de gaz de schistes pourrait atteindre 25% en 2030 permettant à ce pays d'être auto-suffisant, alors que des importations massives de gaz liquéfiés (GNL) transportés par bateau étaient envisagées"*, analyse [l'IFP énergies nouvelles](#). En Europe, les réserves potentielles de gaz de schistes (de 3 000 à 12 000 Mdm³, selon le CERA) pourraient permettre de multiplier par 2 la durée de vie des réserves actuelles et réduire la dépendance en importation, notamment en provenance de la Russie. L'IFP est actuellement impliqué dans le [consortium GASH](#) (avec Total GDF Suez, Repsol, ExxonMobil, etc) qui a pour mission de mieux cerner le potentiel exploitable en Europe. En France, *"la géologie des différents bassins sédimentaires est plutôt favorable à leur développement, notamment dans le bassin du Sud-est, dans le triangle valence-Montpellier-Nice"*, estime Roland Vially, géologue à l'IFP énergies nouvelles. À en croire un document interne de Total cité par **Les Échos**, les -gisements du sud de la France renfermeraient 2380 milliards de mètres cubes de gaz, soit cinquante ans de consommation nationale.

Ainsi, depuis le début du printemps 2010, le géant pétrolier français TOTAL et le Texan Schuepbach sont libres d'explorer 9672 km² dans le Sud de la France, un terrain de prospection grand comme la Gironde. Signés par Jean-Louis Borloo, trois permis exclusifs de recherche (Permis de Montélimar ; Permis de Nant, Permis de Villeneuve de Berg) dessinent un gigantesque V de Montélimar au Nord de Montpellier, remontant à l'Ouest le long du parc naturel des Cévennes. Pour obtenir deux des trois permis, l'Américain a cependant du rassurer les autorités françaises en s'alliant à GDF : *"S'il y a un problème, ils sont juste là"*, confie au site [OWNI](#), Charles Lamiroux, géologue à la direction générale de l'énergie et du climat (ministère de l'écologie) et en charge du dossier, en pointant la tour du gazier français depuis son bureau dans l'Arche de La Défense. Encore novices dans l'exploitation des gaz de schistes, les groupes français ne peuvent se passer de partenaires américains, les seuls à maîtriser la technique clef d'extraction de ces nouvelles ressources. Et c'est bien ce qui inquiète les ONG et les militants écologistes...



Quels impacts ?

Le gaz de schiste est un gaz naturel contenu dans des profondes roches sédimentaires. Le mode d'extraction de ce gaz pose de nombreux problèmes environnementaux.

► **L'impact sur le paysage, d'abord** : sachant que les puits s'épuisent rapidement, il faut régulièrement en forer de nouveaux. On peut ainsi en trouver tous les 500 mètres. Aux Etats-Unis, on compte plus de 500 000 puits répartis dans 31 Etats.

► **Les ressources en eau, ensuite** : pour exploiter cette énergie fossile et non-renouvelable, il faut recourir à la technique dite de "fracturation hydraulique". D'énormes quantités d'eau et de produits chimiques sont injectées à très haute pression afin de fracturer la roche et d'extraire le gaz. On estime qu'entre 10 à 15 millions de litres d'eau sont nécessaires pour une seule opération de fracturation. De plus, plusieurs associations américaines ont fait état de contaminations des nappes phréatiques à proximité des sites d'extraction de gaz de schistes. Car, outre Atlantique, aux millions de litres d'eau les exploitants rajoutent des produits chimiques (un cocktail d'antibactériens, de biocides, d'anticorrosifs) dont la composition exacte est pour partie inconnue du public. Et pour cause : que ce soit au Canada ou aux États-Unis, la recette de ces additifs est protégée par le secret industriel. Et même si l'*Agence américaine de protection de l'environnement* (EPA) a sommé en septembre dernier le groupe *Halliburton*, à l'origine de cette mixture, d'en révéler les composants, le groupe texan n'a jamais voulu céder sur ce point. L'ancien PDG d'Halliburton avait fait voter une loi en 2005 qui empêchait l'EPA d'analyser les eaux utilisées pour les fracturations. Il s'appelait Dick Cheney, il était alors le vice-président de George W. Bush. Une étude de l'EPA évalue actuellement l'impact de cette exploitation sur la santé et l'environnement. L'EPA a déjà retrouvé des composés hautement cancérigènes, tandis que 3 ou 4 cas de pollution des nappes aquifères adjacentes et de contamination de l'eau ont été relevés aux USA. Les résultats de cette étude, attendue dans 2 ans, pourrait déboucher sur une nouvelle réglementation limitant ou décourageant l'exploitation de gaz de schistes, entraînant un intense lobbying de la part des pétroliers. En se basant sur l'étude menée [l'Université de Cornell](#), l'Etat de New York a décrété un moratoire sur l'exploitation du gaz de schistes pour protéger ses réserves d'eau potable. Suivi par le conseil municipal de Pittsburg. 50 représentants de la Chambre des représentants ont aussi présenté un projet de loi pour remettre en cause la loi Dick Cheney.

► **UNE ENERGIE PROPRE ? FRACTUREZ UN PUIT D'HYDROCARBURES DE SCHISTE EN QUELQUES**

CLICS POUR LE SAVOIR [\[en cliquant ici\]](#).

La résistance s'organise en France

En France, les **Amis de la Terre** demandent fermement le respect du principe de précaution et la publication d'une étude exhaustive sur les risques sanitaires et environnementaux liés à l'exploitation de cette ressource. *"Les gaz de schiste se situent au même niveau que les sables bitumineux : toujours plus loin, toujours plus profond, toujours plus sales. Notre environnement mérite mieux que ça ! Il est plus que temps de rompre notre dépendance aux énergies fossiles"*, dénonce ainsi Aloys Ligault, chargé de campagne responsabilité sociale et environnementale des entreprises pour les **Amis de la terre** qui demande une étude exhaustive sur les risques sanitaires et environnementaux de cette exploitation. Quant au parti politique Cap 21, il demande un moratoire européen. *"En plus des dégâts de cette technique, cette nouvelle énergie peut freiner le développement des énergies renouvelables"*, craint Eric Delhay, le président délégué de **Cap 21** qui a réalisé une étude sur le sujet que vous pouvez consulter ci-dessous (Pour plus d'infos, consultez aussi le site [De l'eau dans le gaz](#)) :

Depuis l'alerte lancée par les Amis de la Terre, la contestation prend de l'ampleur contre ces permis d'exploration de gaz de schiste. Mi-décembre, le député européen José Bové a demandé un gel des prospections sous le plateau du Larzac et dans les autres départements concernés : *"la ruée des firmes gazières sur les Cévennes et le Larzac laisse présager un nouveau combat fondamental pour la sauvegarde de nos ressources naturelles"*.

Le 20 décembre 2010, trois cent personnes ont décidé de constituer un "comité de vigilance", lors d'une réunion à Saint-Jean-du-Bruel (Aveyron). Elles ont demandé aux communes impliquées de prendre des arrêtés municipaux - similaires aux arrêtés anti-OGM - pour empêcher les forages. Le 3 janvier 2011, le conseil municipal de Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron) a voté à l'unanimité une demande de moratoire.

Du côté des exploitants, on préfère temporiser. *"C'est dommage de susciter une inquiétude très forte alors qu'il n'y a pas encore de réponses à apporter aux questions posées"*. Chez Total, on se dit surpris par la soudaineté de la polémique qui s'est propagée ces dernières semaines. Total rappelle que ces forages exploratoires doivent permettre d'en évaluer le potentiel et la rentabilité, ce qui devrait demander 1 ou 2 ans au moins. *"Mais pour l'instant, il est encore trop tôt pour dire quoi que ce soit : nous sommes en phase exploratoire"*, insiste le groupe mais reconnaît que *"le dialogue avec les populations riveraines sera effectivement important par la suite"*. Quant à GRDF, filiale de GDF-Suez, elle se contente de traiter le sujet dans son blog [en dressant un état des lieux du débat](#).

Pour info, voici le projet de forage de GDF-SUEZ - Villeneuve-et-Valvignères concernant l'Ardèche méridionale (cantons de Joyeuse, Les Vans, Largentière, Vallon Pont d'Arc, Villeneuve de Berg, Viviers, Bourg Saint Andéol, Rochemaure, Privas, Aubenas, Thueyts, Vals les Bains, Antraigues, Valgorge) :

3 février 2011 : Le gouvernement suspend les forages de prospection de gaz de schiste

C'était le 26 janvier dernier, Nathalie Kosciusko-Morizet, la ministre en charge de ce dossier répondait à une question au gouvernement du Député de l'Ardèche Pascal Terrasse en tentant de rassurer tout le monde *"Un moratoire n'est pas possible, le code minier ne le permet pas, mais vous pouvez compter sur ma vigilance pour que nous ne voyions pas en France le type de paysage désolé auquel une exploitation sans retenue et sans contrainte environnementale a conduit les Etats-Unis"*.

Le 3 février, devant l'ampleur de la mobilisation citoyenne, le gouvernement a finalement suspendu les travaux de prospection de gaz de schiste jusqu'à l'été au moins, mais sa marge de manoeuvre paraît plus limitée face aux forages d'huile de schiste prévus dès mars dans le Bassin parisien.

▶ Pour en savoir plus lire notre article : **Le gouvernement suspend les forages de prospection de gaz de schiste** [en cliquant ici](#).

▶ Lire aussi : **Corinne Lepage attaque le nouveau code minier devant le Conseil d'Etat** [en cliquant ici](#).

8 avril 2011 : L'Assemblée Nationale devrait interdire l'exploitation des gaz de schiste en France

L'exécutif a décidé de suivre le président du groupe UMP de l'Assemblée nationale, Christian Jacob, qui a déposé la semaine dernière une proposition de loi en ce sens, a-t-on appris vendredi auprès du parti présidentiel. Les socialistes ayant déposé une proposition similaire, l'Assemblée pourrait adopter cette proposition à l'unanimité en une seule lecture et en procédure d'urgence au début du mois de mai, la date précise devant être arrêtée par la conférence des présidents des groupes politiques mardi prochain.

▶ Pour en savoir plus lire notre article : **L'Assemblée Nationale devrait interdire l'exploitation des gaz de schiste en France** [en cliquant ici](#).

11 avril ; l'Amicale des Foreurs et des Métiers du Pétrole écrit aux députés

Je vous invite à lire le texte d'un lobbie (l'Amicale des Foreurs et des Métiers du Pétrole) en faveur de l'extraction des gaz de schistes en France que Fabrice Nicolino a publié sur son site cette semaine (Planète sans visa). Si le contenu de ce courrier en date du 11 avril 2011 prête à sourire, il est tout de même adressé à tous nos députés EN PARTICULIER AUX 124 SIGNATAIRES DE LA PROPOSITION DE LOI N° 3301 :

"Monsieur le Député,

C'est avec une vive stupéfaction mêlée d'amertume que nous avons pris connaissance de la proposition de loi N° 3301 visant à interdire, sur le territoire national, l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, que viennent de déposer 124 députés de la majorité gouvernementale. Plusieurs de nos adhérents connaissent nombre d'entre eux et pourraient attester que le gaz de schiste n'est pas leur tasse de thé comme disent nos amis anglo-saxons pour qui le gaz et les huiles de schiste sont une bénédiction.

Nous sommes surpris de trouver parmi eux les noms d'un ancien Ministre de l'industrie qui devrait savoir que le film GasLand n'est qu'une vaste imposture, truffée de mensonges et de contre-vérités et celui d'un ancien Ministre du budget dont la connaissance de l'état de nos finances devrait lui interdire de tourner le dos à la manne providentielle qui se présente à notre pays. On peut estimer à une centaine d'années, aux taux actuel de la consommation annuelle française, les réserves de gaz de schiste dont nous disposons !"

 Pour lire la suite de cette lettre [cliquez ici](#).

17 avril : un rapport parlementaire américain révèle les substances toxiques utilisées dans la fracturation hydraulique

Benzène, toluène, plomb, cuivre, diesel... ces substances très nocives ne sont qu'un petit extrait des 2500 produits chimiques utilisés entre 2005 et 2009 par l'industrie des gaz de schiste aux Etats-Unis. Les démocrates de la Chambre des représentants américaine ont publié samedi un rapport dressant "l'inventaire le plus complet" de ces produits nécessaires à l'extraction par fracturation hydraulique des gaz non conventionnels. Pour en savoir plus sur ce rapport et découvrir la liste des 29 produits toxiques identifiés [cliquez ici](#).

21 avril : le pré-rapport de la Mission d'inspection sur les gaz et huiles de schiste préconise au gouvernement des forages expérimentaux

Ce jeudi 21 avril 2011, la mission menée conjointement par le Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) et le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) chargée d'éclairer le gouvernement sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des hydrocarbures de roche-mère (gaz et huiles de schiste) a remis son rapport d'étape. Et les premières conclusions de ce rapport suggèrent au gouvernement de lancer un programme de recherches et d'expérimentations de forages dans un cadre très strict.

 Pour lire la synthèse de ce rapport et télécharger le rapport dans son intégralité [cliquez ici](#).

11 mai : l'Assemblée Nationale interdit la fracturation hydraulique mais pas l'exploitation

Députés, amendements, commission... Afin de comprendre le débat parlementaire sur la proposition de loi contre l'exploitation des hydrocarbures de schiste, OWNI vous livre un décryptage de la situation et des textes. Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

7 juin : Présentation du rapport de la mission d'information à l'Assemblée Nationale

Les députés ont approuvé mercredi par 287 voix contre 186 l'interdiction de la technique de la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des gaz et huiles de schiste en France. Mais le texte autorise certaines recherches et même l'exploitation sous d'autres formes. Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

La présentation, mardi 7 juin, devant les députés de l'Assemblée nationale du rapport d'information de François-Michel Gonnot (Ump) et Philippe Martin (PS) avait déjà renforcé les discordances. Le document donne lieu à deux conclusions *"contradictoires"*, selon l'interprétation du sénateur PS de l'Ardèche, Michel Tesson. Le rapporteur UMP de l'Oise souhaite que les permis d'exploration soient accordés pour savoir si les sols français sont riches en gaz de schiste. Selon lui, le cas échéant les pertes économiques seraient *"gravement préjudiciables"*. Une opinion que ne partage pas le député PS, Philippe Martin, qui fustige les conséquences environnementales de la fracturation hydraulique : érosion des roches, pollution des nappes phréatiques.

Le rapport cristallise les enjeux de la polémique sur les gaz de schiste et relance les soupçons de l'opposition sur une *"manoeuvre gouvernementale"*. *"Il est anti-démocratique que le rapport d'information ait été présenté après le vote à l'Assemblée de la proposition de loi"*, a fait remarquer Michel Tesson.

Vidéo : pour voir la présentation de ce rapport [cliquez ici](#).

10 juin : le Sénat adopte la proposition de loi

L'examen du texte sur l'interdiction de l'exploration des gaz de schiste a pris fin hier soir au Sénat. Le texte, déjà adopté par les députés, a été voté par 167 voix contre 152. Seule la majorité UMP et Union centriste l'a approuvé. La gauche réclamait l'abrogation de tous les permis d'exploration déjà accordés et demande la poursuite de la mobilisation citoyenne.

"Quelle déception, alors que l'ensemble de la classe politique semblait à la mi-avril vouloir interdire l'exploration des hydrocarbures de roche, la loi, contre toute attente, légalise la pratique sous couvert de recherche scientifique", s'est exclamé Michel Billout (CRC-SPG, communiste et parti de gauche). Pour Nicole Bricq (PS) *"les sociétés (pétrolières) ont gagné un premier round"*. Elle a protesté contre l'absence de la ministre de l'Ecologie, Nathalie Kosciusko-Morizet qui *"a préféré à l'heure du débat être en dédicace d'un ouvrage à la Fnac"*. *"On a le droit de croire en son destin national mais pas de se moquer du Parlement"*, a lancé la sénatrice. Le gouvernement était représenté par Benoist Apparu, secrétaire d'Etat au Logement.

"Nous ne défendons aucun lobby, nous avons la prétention de défendre l'intérêt général, de répondre à une situation malheureuse sans attendre. Il fallait aller vite, on répare des erreurs", a répondu Jacques Blanc (UMP). *"Nous voulons arrêter tout risque, nous sommes sûrs qu'il n'y aura pas demain des explorations par la technique de fracturation hydraulique"*, a-t-il ajouté. *"Ce texte évite un contentieux financier considérable pour l'Etat en annulant rétroactivement des permis qui ne sont pas des permis différenciés entre recherche du gaz de schiste ou recherche pétrolière normale"*, a argué Jean-Pierre Fourcade (UMP).

Les 26-27 & 28 août 2011 : grand rassemblement dans les Cévennes à Lézan (Gard)

La Coordination Nationale des Collectifs en lutte contre la prospection et l'exploitation des gaz et huile de schiste, en partenariat avec les réseaux nationaux et internationaux militant pour un autre avenir énergétique (les Amis de la Terre, ATTAC, FRAPNA, France Libertés, Greenpeace, VigiNature et d'autres engagés de par le monde) appellent à continuer la lutte et organisent ces Rencontres de "Convergence citoyenne pour une Transition Énergétique". Du 26 au 28 août à Lézan dans le Gard, des ateliers, des tables rondes et témoignages permettront de partager des connaissances, avec l'appui d'intervenants de qualité, des idées, d'avancer vers un quotidien moins énergivore en ressources fossiles, plus respectueux de la démocratie, de la santé et de l'environnement de notre terre et de ses habitants.

► Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

31 août 2011 : Le vrai scandale des gaz de schiste, le livre qui décrypte les liens entre haute administration, industriels et politiques

Ce livre de la journaliste Marine Jobert et du porte parole de Générations Futures François Veillerette (le 31 août 2011 aux éditions Les Liens qui Libèrent) et préfacé par José Bové répond à de nombreuses questions, mais il va beaucoup plus loin... A tel point qu'à la veille de la parution du livre de Marine Jobert et François Veillerette sur les gaz de schiste l'avocat de Julien Balkany (ex Vice Président non exécutif de la société Toréador et demi frère du fameux Patrick Balkany) vient d'écrire à l'éditeur et aux auteurs du livre en les menaçant à mots à peine couverts de poursuites judiciaires.

► Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

12 septembre : Total veut préserver ses droits à l'exploration

Total a déposé aujourd'hui auprès de l'administration française le rapport prévu par la loi du 13 juillet 2011 relatif à son permis exclusif de recherche d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « de Montélimar ». "Le dépôt du rapport est motivé par la volonté du Groupe de préserver les droits à l'exploration d'un domaine minier, droits qui lui ont été attribués en mars 2010 pour une durée de 5 ans", écrit Total dans un communiqué adressé à la presse cet après-midi. Et comme le redoutaient les associations, Total a trouvé la parade pour respecter la loi et poursuivre ses activités d'exploration : "Le programme de travail décrit dans le rapport ne prévoit pas de recours à la technique de la fracturation hydraulique" affirme le groupe. [Pour en savoir plus cliquez ici](#).

3 octobre : 3 permis d'exploration abrogés sur 64

Le gouvernement français vient d'annoncer avoir saisi "le Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET) en vue de l'abrogation des trois permis suivants : Nant (détenu par la société Schuepbach), Villeneuve-de-Berg (Schuepbach) et Montélimar (groupe Total)", effaçant ainsi la signature de Jean-Louis Borloo par laquelle ces permis avaient été attribués en mars 2010 dans l'opacité la plus totale. 61 autres "permis exclusifs de

recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux" restent valides ; comme le montrent les dossiers de demande, nombre d'entre eux font appel à la fracturation hydraulique ; ainsi en est-il des permis du bassin parisien visant l'exploration et l'exploitation d'huiles de schiste ; le communiqué du gouvernement précise que les détenteurs de ces 61 permis "n'ont pas prévu de rechercher des gaz et huiles de schiste ou y ont renoncé" et ont pris "l'engagement formel de ne pas recourir à la fracturation hydraulique" ; qu'attend-donc le gouvernement pour abroger des permis dont les détenteurs se contredisent entre leur dossier de demande et le rapport qu'ils viennent de transmettre à l'administration suite au vote de la loi du 13 juillet 2011 ? [Pour en savoir plus cliquez ici.](#)

23 octobre : la mobilisation citoyenne contre les gaz et huiles de schiste ne faiblit pas

Alors que le gouvernement se félicite de l'abrogation des permis d'exploration de gaz de schiste de Nant, Montélimar et Villeneuve-de-Berg, la mobilisation citoyenne ne faiblit pas. Les collectifs citoyens contre les gaz et huiles de schiste appellent à une mobilisation le dimanche 23 octobre à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) et à Barjac (Gard) pour demander une fois de plus l'abrogation de l'ensemble des permis délivrés à ce jour. [Pour en savoir plus cliquez ici.](#)

23 février 2012 ; Sables bitumineux : La France s'abstient à la dernière minute

Les représentants des gouvernements européens se sont réunis aujourd'hui à Bruxelles pour voter sur les modalités de mise en oeuvre de la directive sur la Qualité des carburants, qui pourrait maintenir les carburants polluants, tels que les sables bitumineux et les huiles de schistes, hors d'Europe. La forte pression des lobbies du Canada et de l'industrie pétrolière a mené à un blocage, aucune majorité qualifiée n'ayant émergée du vote. Le débat va maintenant se continuer à plus haut niveau et la résolution finale sera prise par le Conseil Environnement. Les Amis de la Terre France et Europe espèrent que cela représentera une opportunité de sursaut pour qu'une décision plus responsable soit prise en juin prochain.

28 février 2012 : Pétrole offshore en Méditerranée : forages en eaux très profondes prévus au large de nos côtes

La Corse comme le Parc National de Port-Cros retiennent leur souffle. Dans un communiqué l'association insulaire de défense de l'environnement U Levante s'inquiète de l'ouverture prochaine de forages en méditerranée. En effet, le gouvernement français doit prochainement statuer sur le permis de forage de prospection d'hydrocarbures en Méditerranée, demandé par la société Melrose ; un forage en eaux très profondes (à 1500/2000m de profondeur) prévu en zone sismique. La zone dans laquelle le permis pourrait être accordé est tracée à 160 kilomètres au large des côtes corses et sardes, à quelques encablures du parc national de Port-Cros. Selon U Levante, la Corse et la Sardaigne sont sous le coup d'une exposition très importante à une pollution par une nappe hydrocarbures d'autant que la zone de prospection est une zone où la météorologie et les états de la mer présentent des risques élevés pour des installations de forages profonds et d'exploitation pétrolière, notamment liés à l'incertitude en termes de sismicité. Un collectif intitulé "Non aux hydrocarbures en Méditerranée", vient de se créer pour dénoncer ces forages. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Samedi 17 mars 2012 : Manifestation lors du Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME)

Le FAME (14 - 17 mars à Marseille) s'oppose aux velléités du Conseil Mondial de l'Eau (CME) et des multinationales qui le composent et qui organiseront, avec le soutien du gouvernement, un Forum Mondial de l'Eau dont l'objectif est d'étendre la marchandisation et la financiarisation de l'eau. Durant le FAME, de nombreux ateliers sur la problématique « eau et extraction des ressources naturelles » seront organisés, dont l'un d'entre eux portera spécifiquement sur les luttes contre les gaz et huiles de schiste en Europe et dans le monde. Manifestation du samedi 17 mars : une forte participation des collectifs citoyens contre les gaz de schiste est attendue, notamment ceux qui sont mobilisés contre les permis dans le Var et au large de Marseille. [Pour en savoir plus cliquez ici.](#)

Dimanche 8 avril 2012 : Pour un Trafalgar du gaz de schiste !

Trois jours avant la date butoir de signature du permis d'exploitation de pétrole en offshore profond au large de Marseille, une double manifestation, sur terre et sur mer, est organisée :

- ▶ rassemblement maritime pour les marins avec départs décentralisés de tous les ports du littoral ;
- ▶ rassemblement terrestre à quai pour tous les "sans bateaux", à partir de 11 h, Parc de la Navale (5 ha dans un cadre superbe dans la rade de Toulon), accessible en voiture, ou bien en navettes en bateau depuis le centre ville.

[Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Mercredi 25 avril 2012 : Une coalition de 40 ONG et associations appellent les États membres à enterrer les gaz de schiste

Cette interpellation fait suite à la publication d'un projet de rapport sur les gaz et huile de schiste par le député polonais Sonik Boguslaw auprès de la commission environnement du Parlement européen ([à consulter en cliquant ici](#)). Ce projet, qui appelle de manière claire au développement massif des gaz et huiles de schiste en Europe, est officiellement présenté aujourd'hui au Parlement. *"Il devrait à n'en pas douter fortement influencer la position de l'Union Européenne sur ces hydrocarbures fossiles, confortant une fois de plus ses choix catastrophiques en matière de politique énergétique"* considère la coalition. *"Ce rapport se refuse en effet à prendre en compte les innombrables pollutions chimiques et toxiques, les conséquences sanitaires, le gaspillage d'eau potable, la dévastation des territoires engendrés par l'exploitation des gaz et huiles de schiste aux Etats-Unis et ailleurs, préférant faire la part belle aux volontés des industriels pétroliers et gaziers"*.

Pour Romain Porcheron, des Amis de la Terre France : *« La promesse d'eldorado économique lié à l'exploitation des gaz et huiles de schiste occulte gravement la réalité des impacts environnementaux et sociaux qui leurs sont liés. Les députés européens doivent résister à la pression des lobbies pétroliers et gaziers, et écouter enfin la parole citoyenne »*.

Selon les associations, exploiter les gaz et huiles de schiste, mais aussi les sables bitumineux ou les gaz de houille accroîtra irrémédiablement les émissions de gaz à effet de serre et prolongera d'autant plus la dépendance de l'Europe aux énergies fossiles, au détriment de la transition énergétique basée sur la sobriété et l'efficacité

Alerte au gaz de schiste : des forages bientôt proches de chez vous ?

énergétique et le développement des énergies renouvelables locales.

Pour Maxime Combes, d'Attac France : « Il est temps de stopper cette course sans fin aux énergies fossiles. Nous devons laisser trois-quarts à quatre-cinquièmes des réserves prouvées actuelles d'hydrocarbures fossiles dans le sol pour limiter le réchauffement planétaire en deçà de 2°C. Commençons avec les gaz et huiles de schiste. »

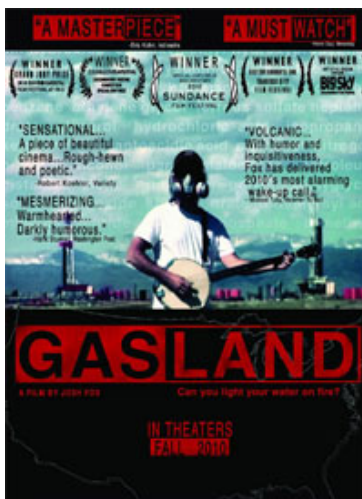
"Nous appelons les Etats membres de l'Union Européenne à suspendre l'ensemble des activités d'exploration ou d'exploitation de gaz et huiles de schiste déjà en cours, à abroger l'ensemble des permis aujourd'hui valides et à bloquer tout nouveau projet. Alors que la mobilisation citoyenne ne cesse de se renforcer dans tous les pays concernés, le Sommet des peuples organisé parallèlement à la conférence de Rio+20 en juin au Brésil sera l'occasion de coordonner l'ensemble de ces mobilisations citoyennes et de faire entendre notre voix" préviennent les 40 signataires.

Liste des signataires français : Agir pour l'environnement, AITEC, Amis de la Terre France, Attac, France Libertés, Réseau Action Climat, WECF

[Télécharger l'appel des 40 ONG et associations en cliquant ici](#)



Gasland de Josh Fox : un film choc



Le documentaire de l'américain Josh Fox, [Gasland](#), diffusé cette année aux Etats-Unis, a révélé au grand public les dégâts de la fracturation hydraulique, la technique de forage développée par la société Halliburton avec des images choc comme l'embrasement de l'eau sortant d'un robinet d'une maison située sur une zone d'exploitation. Le film, produit par HBO, a reçu un prix spécial du jury au dernier festival du film indépendant **Sundance** et il a été nommé pour le prix du meilleur documentaire pour la 83ème cérémonie des **Oscars**. Le film sort en France au cinéma le 6 avril et Canal + le diffusera le 4 avril prochain. Voici la bande-annonce en VO :

▶ Pour en savoir plus et voir l'intégralité de ce film [cliquez ici](#).

VIDÉOS : au Québec, les citoyens demandent un moratoire

Pour en savoir plus



José Bové : "L'Etat a décidé de l'omerta sur le gaz de schiste". Dans un chat sur [Le Monde.fr](#), José Bové,

député européen, demande à Mme Kosciusko-Morizet "*l'annulation de tous les permis d'exploration lancés en France tant que les risques sur l'environnement n'auront pas été évacués*". Pour le lire ce chat [cliquez ici](#).

▶ **Qu'est-ce que le gaz de schiste ?** Écouter l'émission *CO2 mon amour* diffusée sur France Inter le 8 janvier 2011 avec Roland Vially, Géologue à l'Institut français du pétrole (IFP-énergies nouvelles) et Corinne Lepage, avocate et députée au Parlement européen. Pour (r)écouter cette émission [cliquez ici](#).

▶ **Exploitation des gaz de schistes en Ardèche méridionale. Aspects économiques.** Vu de Paris, l'Ardèche est-elle considérée comme un désert ? s'interroge Michel Coste lors de la conférence de presse de EELV le 28 décembre 2010 à Aubenas. Découvrez son analyse sur son blog hébergé par Mediapart [en cliquant ici](#).

Enfin, voici le document de la direction générale de l'Energie et du Climat rattachée au ministère du Développement Durable qui annonce l'autorisation des permis d'exploration :

Pétition : Gaz de schiste : non merci !

Vous trouverez ci-dessous le lien vers une pétition lancée entre autres, par le journaliste Fabrice Nicolino et le député européen, José Bové, qui précise la technique sophistiquée et dramatiquement destructrice de l'environnement, des écosystèmes, des nappes phréatiques... par laquelle la France, après les USA, s'apprête, sans concertation aucune, à défigurer plus de 10 % de son territoire et à accroître au lieu de les réduire, comme elle s'y est engagée, ses émissions de gaz à effet de serre.

▶ Pour signer cette pétition [cliquez ici](#).

Les forages gaziers menacent aussi la Méditerranée

Les sociétés de forage se bousculent dans le Bassin du Levant, en Méditerranée orientale, pour commencer à exploiter les énormes champs de gaz qui y ont été découverts. En France, des prospections sismiques se déroulent dans le sanctuaire Pelagos du Parc National de Port-Cros ! Pour en savoir plus [cliquez ici](#).

Gaz de schiste : aux Etats-Unis, l'eau rejetée par les puits est radioactive

L'incroyable enquête sur les gaz de schiste publiée par le quotidien américain le New York Times le 26 février 2011 et dévoilée en France par le journaliste Fabrice Nicolino est une véritable bombe lancée sur cette technique d'extraction contre laquelle la mobilisation grandit en France. Non seulement les preuves d'effets sur la santé se multiplient, mais l'enquête révèle que l'eau rejetée par les puits est radioactive. Pour lire en intégralité cette enquête [cliquez ici](#).

Post-scriptum :

Sources de l'article : [NOVETHIC](#) - [OWNI](#) - [De l'eau dans le gaz](#) - [Les Amis de la Terre](#).